



Mouvement  
Action-Chômage  
Trois-Rivières

# INFO-MAC

Mai 2021

## Budget 2021-2022

### **Quelques annonces intéressantes pour les chômeuses et chômeurs, mais loin de la réforme espérée**

Le *Mouvement Action-Chômage de Trois-Rivières* salue les investissements à l'assurance-chômage annoncés dans le dernier budget fédéral. Ces annonces constituent une bonne nouvelle pour les travailleuses et travailleurs à temps partiel, pour les travailleuses et travailleurs de l'industrie saisonnière ainsi que pour les travailleuses et travailleurs malades.

Tout d'abord, l'établissement d'un seuil d'admissibilité universel à 420 heures est un pas dans la bonne direction et facilitera l'accès à une protection en cas de chômage à bon nombre de travailleuses et travailleurs précaires sans référence arbitraire aux taux de chômage de la région habitée. Bien que cette mesure favorise directement l'accès aux prestations d'assurance-chômage pour bien des gens, la durée des semaines de prestations, elle, est toujours tributaire du taux de chômage régional et du nombre d'heures travaillées.

Pour le MAC de Trois-Rivières, le régime d'assurance-chômage continue donc à précariser les travailleuses et travailleurs déjà précaires, en majorité des femmes. « La situation des travailleuses à temps partiel qui doivent travailler plus de semaines pour obtenir le même nombre d'heures et la même protection que les personnes à temps plein n'est toujours pas prise en compte. Les iniquités entre les genres en fonction du statut d'emploi au sein du régime d'assurance-chômage sont bien documentées et le MAC de Trois-Rivières compte bien continuer de dénoncer le caractère discriminatoire du régime envers les femmes qui, notons-le, ont été davantage touchées par la pandémie » affirme Catherine Gendron, directrice générale du MAC.

**Par ailleurs, l'augmentation des prestations maladies, qui passent de 15 à 26 semaines, fait sans conteste partie des éléments louables de ce budget et ce, tant et aussi longtemps qu'il n'affecte pas l'accès et la qualité des prestations régulières d'assurance-chômage. Le MAC juge toutefois qu'un nombre minimal de 50 semaines serait nécessaire pour assurer aux personnes atteintes d'une maladie grave une protection juste et adéquate. À noter que cette mesure entrera en vigueur qu'à l'été 2022.**

Le MAC accueille aussi favorablement la prolongation des programmes d'aide temporaire et le renouvellement du projet pilote de cinq semaines supplémentaires pour les salariées et salariés de l'industrie saisonnière. Le MAC croit néanmoins qu'une protection supplémentaire de 15 semaines

devrait être accordée aux chômeuses et chômeurs qui occupaient un emploi saisonnier en attendant qu'un plancher minimum de 35 semaines de prestations soit établi.

Si les mesures annoncées dans le budget doivent être applaudies, on est cependant bien loin de la réforme en profondeur annoncée par le gouvernement Trudeau à l'automne 2020. Il est important de rappeler que l'accès au régime d'assurance-chômage a été considérablement réduit au cours des dernières décennies et il faut évaluer les mesures contenues dans ce budget à l'aune de ce contexte : celles-ci constituent l'amorce, et non l'achèvement, d'un rattrapage qui devra se montrer beaucoup plus ambitieux si le gouvernement est sérieux dans sa volonté d'adapter le régime à la réalité du 21<sup>e</sup> siècle.

Bien que des sommes soient prévues pour mener des consultations en vue d'une réforme permanente du régime, nous déplorons qu'elles aient lieu au prix d'un nouveau report de cette réforme dont la nécessité a été maintes fois prouvée aux cours des dernières années.

## **RÉSUMÉ DES MESURES DU BUDGET FÉDÉRAL 2021**

- Norme d'admissibilité de 420 heures pour les prestations ordinaires et spéciales pour un minimum de 14 semaines payables (le tableau du nombre de semaines sera revu).
- On semble annoncer un assouplissement concernant les départs volontaires puisqu'on peut lire que « toutes les heures assurables et tous les emplois comptent pour l'admissibilité d'un demandeur, tant que la dernière cessation d'emploi est jugée valide ».
- On veut permettre aux gens de recevoir leurs prestations plus tôt en simplifiant les règles sur la répartition des sommes reçues lors de la fin d'emploi.
- À l'été 2022, les prestations maladie passeront de 15 à 26 semaines.
- On reconduit le projet pilote des cinq semaines supplémentaires de prestations régulières aux prestataires saisonniers dans 13 régions du Canada atlantique, du Québec et du Yukon.
- On annonce aussi des consultations avec un budget sur 2 ans afin de mener une réforme permanente du régime d'assurance-chômage.

Évidemment, le budget devra être accepté par la Chambre avant que ces mesures aillent de l'avant.

## **SAVIEZ-VOUS QUE L'ORGANISME ÉPILEPSIE MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC OFFRE UN SERVICE DE TRANSPORT SANTÉ?**

Saviez-vous que l'organisme Épilepsie Mauricie/Centre-du-Québec offre le **Service Transport Santé**. Comment ça marche ? Combien ça coûte ? C'est pour qui ?

Le **Service Transport Santé** est une ressource intéressante pour les familles qui doivent se rendre à des rendez-vous médicaux, pour les personnes à mobilité réduite aussi, pour les personnes qui ne sont pas habituées à prendre les transports en commun et pour celles qui n'ont pas de voiture.

Voici les réponses à toutes les questions qui vous viennent en tête :

### **Les coûts : 0\$ ou 0,50\$/km**

- Les usagers détenteurs d'une carte médicament de l'aide sociale n'ont pas de frais à déboursier.
- Pour les autres, les frais sont de 0,50\$/km – la plupart des assurances collectives remboursent les transports médicaux à l'extérieur de Trois-Rivières comme Montréal et Québec, mais c'est à vérifier.

### **Le fonctionnement :**

Les usagers doivent devenir membre d'Épilepsie Mauricie/Centre-du-Québec : 5\$/an pour les épileptiques et 10\$/an pour les autres catégories de membres. Les enfants mineurs ne paient pas, ce sont leurs parents qui sont membres, deux parents, deux cartes de membres. Ensuite, ils auront le droit d'utiliser leurs privilèges membres pour s'inscrire au Service Transport Santé au coût de 10\$/an par personne utilisatrice. Donc, c'est entre 15\$ et 20\$ par année pour utiliser le **Service Transport Santé**.

Une fois que l'utilisateur est membre en règle, il communique au **819-373-3211 poste 401** pour réserver son transport. Il n'y a qu'un seul véhicule donc il se peut que la plage horaire soit déjà occupée. Il est donc très important de réserver sa place dès que la date du rendez-vous est connue.

Le **Service Transport Santé** est opéré par des bénévoles, il arrive que les bénévoles ne soient pas disponibles, à ce moment-là le transport ne peut pas être effectué. Une équipe composée d'une conductrice ou d'un conducteur et d'une accompagnatrice ou accompagnateur amène les gens à leurs rendez-vous médicaux. Pour les personnes qui ne veulent pas aller seules à l'hôpital, le service est une option intéressante.

### **Qui sont les usagers :**

Le service s'adresse à toutes personnes qui doit se rendre à un rendez-vous médical et qui ne pourrait pas y aller sans transport. Les transports sont locaux : Trois-Rivières, régional : Shawinigan, Drummondville et grands centres : Montréal et Québec.

Il n'est pas obligatoire d'être épileptique pour pouvoir profiter du service.

# 1<sup>er</sup> mai : FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Le 1er mai, Fête internationale des travailleuses et travailleurs, tire ses origines dans l'histoire du monde ouvrier. Le point de départ est le samedi 1er mai 1886. Ce jour-là, à Chicago, un mouvement revendicatif pour la journée de 8 heures est lancé par les syndicats américains, alors en plein développement. Une grève, suivie par 400 000 salariés paralyse de nombreuses usines. La date du 1er mai n'est pas choisie au hasard : il s'agit du "moving day", le jour où traditionnellement, les entreprises américaines réalisent les calculs de leur année comptable.



Au Québec, la première manifestation du 1er mai est organisée en 1906 par des ouvriers et ouvrières socialistes et anarchistes d'origine juive et est-européenne, avec leurs camarades francophones et anglophones de Montréal. La tradition durera bon an mal an jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, malgré une féroce répression policière et une opinion publique parfois hostile.

Au Canada, cette journée **n'est pas considérée comme un jour férié** sauf si certaines conventions collectives le décrètent. Cette fête est principalement soulignée par les centrales syndicales et les organisations communautaires. Les festivités ne sont pas aussi importantes que celles que nous pouvons retrouver en Europe, principalement en France où cette journée est fêlée.

**À noter que le 1<sup>er</sup> mai n'est pas un congé férié au Québec et au Canada.**

## POUR NOUS JOINDRE

Mouvement Action-Chômage de Trois-Rivières  
1322, rue Ste-Julie  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 1Y6  
Téléphone: 819-373-1723  
Courriel: mac.troisrivieres@gmail.com  
Web: www.mactr.com



- Avant de vous déplacer, vous devez nous contacter pour prendre rendez-vous car nous sommes toujours en mode télétravail.
- Lorsque vous téléphonez, vous serez transféré dans une boîte vocale, laissez-nous un message et il nous fera plaisir de vous rappeler dès que possible. Vous pouvez aussi communiquer avec nous par courriel.